



Appel à projet Régional à Initiatives 2023-2024 – Session de juillet
Jury Rues aux enfants, rues pour tous :
Candidatures d’Ile de France

Le lundi 24 juillet janvier 2023

Composition du jury : Anne-Marie Rodenas/Cafézoïde ; Zelmar Gularte/Les Petits Totems ; Marie-Pierre Pernette/ANACEJ ; Marianne Duffet /Vivacités IDF

Présentations des candidatures de Rue aux enfants, rue pour tous, pour l’appel à initiatives régional 2022-2023 pour l’Ile de France, 4 projets :

- la ville d’Orly (94)
- la ville de Villejuif (94)
- la ville de Rosny S/Seine (78)
- association Portes ouvertes, à Bry S/Marne (94)

Tous les projets ont été validés par le jury, qui souligne des projets de qualité par des porteurs qui possèdent des expertises dans des champs complémentaires.

Une remarque sur la programmation des Rues aux enfants, qui doit rester à la portée des habitants et des acteurs locaux, et devra le plus possible être réalisée en co-construction, et en s’appuyant sur le mobilier urbain, la structuration, la forme et les opportunités que la rue offre.

> Associations de Parents d’élèves Portes Ouvertes, Bry S/Marne (94)

- Porteur de projet : Association Portes Ouvertes

Contexte : Porté par une association de parents d’élève ancré dans le quartier, le projet préfigure une rue scolaire, et devra contribuer à l’apaisement des abords des écoles, dans un quartier au pratique de la voiture / dépose minute aux abords des écoles, mais où les modes actifs se développent de plus en plus. La rue en question se situe au cœur d’un îlot de plusieurs établissements scolaires et l’association prévoit un embellissement artistique des abords. C’est un projet qui s’inscrit dans le temps.

- Date de remise de label envisagée : Juin 2024 ou octobre 2024
- Rue envisagée : Rue Jules Ferry

Avis : *accepté*

- Remarques du jury : afin de pouvoir intégrer toutes les tranches d’âge, il serait pertinent d’associer le conseil de jeune et contacter le service jeunesse qui est dynamique. Au vue des enjeux et des nombreux établissements scolaires dans le quartier, il serait pertinent de

poursuivre et de pérenniser la rue aux enfants, notamment dans le cas d'une fermeture de rue, type rue scolaire.

> Ville de Villejuif (94)

- Porteur de projet : service démocratie locale et participative de la Direction de la Citoyenneté et de la vie des quartiers

Contexte :

Le projet s'inscrit dans la continuité d'une concertation en cours, à la suite de problématiques d'incivilité routières et de partage de la rue autour d'un groupe scolaire, pour lesquelles le maire a été interpellé. Une première expérimentation de piétonisation a eu lieu en 2022, la ville souhaite relancer une dynamique, en inscrire le Rue aux enfants, dans le cadre de la Journée sans voiture en septembre pour permettre de piétonner à nouveau cette rue avec des animations.

- Date de remise de label envisagée : automne 2023
- Rue envisagée : Rue Pasteur

Avis : accepté

Remarques du jury : Le choix de s'inscrire dans l'événement « Journée sans voiture », est un bon moyen de rendre visible le message, d'occuper, de jouer dans la rue, afin de véhiculer un changement de représentation, il serait donc intéressant de travailler sur ce message dans la programmation et la communication. A l'inverse, il faut veiller à ne pas tomber dans un format trop événementiel, en développant l'aspect participatif de la démarche en s'appuyant sur la concertation qui a été réalisée, et en associant la ludothèque mobile et les autres associations de terrain ou de quartier. Au vue du calendrier, le projet de la rue aux enfants peut rester « modeste » dans sa programmation, le plus important est de donner une lisibilité des acteurs présents de la rue en question.

> Ville de Rosny-sur-Seine (78)

- Porteur de projet : Maire et Maire adjoint aux affaires scolaires et à la sécurité

Contexte :

La Ville est en plein de développement et sa population a augmenté rapidement, elle accueille beaucoup d'enfants (1000 scolarisés sur 7000 habitants). Le centre-ville est situé en périphérie et les élus accordent une importance à l'éducation dans son projet, ainsi la démarche de rue aux enfants, permettra de créer du lien et de faire rencontrer les habitants et les familles.

- Date de remise de label envisagée : samedi 4 mai 2024
- Rue envisagée : rue de l'Europe et parking attenant

Avis : accepté

Remarques du jury : L'intention de mettre en place la démarche de Rue aux enfants, est pertinent au regard des enjeux de cette commune en pleine croissance. Il faut bien travailler sur l'organisation des animations au regard de la longueur de la rue choisie. Le jury s'interroge sur les intentions d'utiliser le parking qui « servira aux ateliers », il attire l'attention dessus pour ne pas y mettre trop d'activités ou qui polariserait les enfants au détriment de la rue.

Le projet reste à construire, la dimension participative sera à privilégier pour co construire le programme avec les habitants et les enfants, ainsi que des associations pourront être partenaires dans ce projet.

Le Conseil municipal d'enfant peut être également porteur du projet en veillant à lui donner un rôle concret dans la réalisation, afin de ne pas rester que dans la représentation. Enfin, au vue des enjeux de la commune, il serait pertinent de réfléchir une pérennisation de l'action dans le temps.

> Ville d'Orly (94)

- Porteur de projet : Direction hygiène et développement durable, Conseil municipal d'enfants

Contexte :

Le projet s'inscrit dans la continuité du programme de renouvellement urbain et de l'animation du quartier des Calmettes, qui est composé de nombreux acteurs sociaux-éducatifs-culturels. Un tissu associatif et un conseil municipal d'enfants se sont emparés de la démarche pour sensibiliser aux mobilités actives et s'appropriier l'espace public autrement. Le conseil municipal des enfants et les acteurs se sont déjà réunis en juin, pour travailler sur le programme et réaliser la rue aux enfants début octobre.

- Date de remise de label envisagée : mercredi 4 octobre 2023 après-midi
- 4 rues envisagée : Rue du Docteur Calmette, Rue Marie Curie, Rue du Docteur Fernand Lamaze et Allée du Docteur Maurice Ténine

Avis : *accepté*

Remarques du jury : Le jury souligne la mobilisation et les nombreux acteurs réunis pour la démarche ; de se fait, au vue de la mobilisation, il s'interroge sur le choix de la date, prévue un mercredi après-midi. La date soulève la question de la participation des habitants, qui seront moins mobilisables qu'un samedi ou un dimanche et celles des enfants, qui deviendrons un « public captif », c'est-à-dire, encadré par les structures, comme les accueils de loisirs. Il est important dans la démarche, que les enfants aient le choix la liberté de pratique les activités, seront ils libres de choisir ? Les adolescents risquent d'être moins présents le mercredi et certains enfants pratiques des activités de loisirs.

Le jury attire l'attention sur le fait de vouloir fermer 4 rues, car cela demande une logistique plus importante et de bien vérifier les sorties de parking et le stationnement des riverains ; il propose qu'un diagnostic des rues soient fait sur place.